

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG1207 Initiation à l'apprentissage des langues germaniques			
Ancien Code	PERG1B27ALGE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EGB1270		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Caroline MALENGREAU</b> (malengreauc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Anne HANSSENS</b> (hanssensa@helha.be) HELHa Loverval <b>Gladys HARDY</b> (hardyg@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Il s'agit d'une première approche de l'enseignement des langues dans l'enseignement primaire.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

### Acquis d'apprentissage visés

Les étudiants aborderont la structure de l'enseignement primaire et les grandes caractéristiques de l'apprentissage chez les plus jeunes. Ils commenceront à concevoir des activités pour de jeunes apprenants.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B27ALGEA Initiation à l'apprentissage des langues germaniques chez l' 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B27ALGEA Initiation à l'apprentissage des langues germaniques chez l' 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

L'évaluation finale se présentera en une seule ou plusieurs partie(s).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à l'apprentissage des langues germaniques chez l'			
Ancien Code	6_PERG1B27ALGEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB1271		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Caroline MALENGREAU</b> (malengreauc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette AA vise à préparer et outiller l'étudiant.e, d'un point de vue théorique et didactique, à l'enseignement des langues dans le primaire. Seront abordées lors de cette AA la structure de l'enseignement primaire et les grandes caractéristiques de l'apprentissage chez les plus jeunes. Les étudiant.e.s commenceront à concevoir des activités pour de jeunes apprenants.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**AAT 5** : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche .

#### Acquis d'apprentissage spécifiques

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de construire des activités d'apprentissage destinées à des enfants de l'enseignement primaire et/ou de rédiger un rapport écrit en lien avec l'expérience vécue sur le terrain.
- II. Sur la base de documents et d'un portfolio, l'étudiant.e sera capable d'extraire les caractéristiques de l'enseignement des langues étrangères dans le primaire.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Introduction à la structure de l'enseignement fondamental ;
- Notions d'éveil aux langues ;
- Lecture commentée du programme - langues modernes et des socles de compétences ;
- Présentation de supports adaptés à l'enseignement fondamental ;
- Observation de leçons (filmées ou dans une école) dans des classes de l'enseignement fondamental ;
- Caractéristiques de l'apprentissage d'une langue étrangère chez les plus jeunes ;
- Découverte de chansons et introductions ludiques du vocabulaire dans le fondamental (schéma de préparation, ...).

L'enseignant.e se réserve le droit de modifier ou compléter cette liste de contenus en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteraient.

## Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présentiel, les étudiant.es seront amené.es à présenter diverses activités à leurs pairs. Ces activités sont basées sur les concepts théoriques abordés. Chaque présentation donnera lieu à un feedback collectif oral et/ou écrit.

Les moments de travail en autonomie seront consacrés à la préparation de ces activités.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Auto-évaluation et analyse des procédés méthodologiques mis en place (débriefing); feedback et conseils (remédiation); évaluation formative; temps de questions/réponses en lien avec le travail en autonomie, etc.

## Sources et références

- Programme primaire en langues modernes et référentiel; leçons et matériel fournis par des maitres spéciaux en langue; ressources audio-visuelles; notes de cours sur Connected.

- Slattery, M. & Willis, J. (2001) English for Primary Teachers. Oxford, O.U.P.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les supports déposés sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'étudiant.e sera évalué sur sa capacité de :

- proposer/concevoir des activités d'apprentissage spécifiques à l'enseignement primaire ;
- justifier les choix didactiques.

L'absence à une présentation ou la non-remise d'un travail pour raison médicale implique la remise obligatoire d'un certificat médical. Dans le cas contraire, l'étudiant.e se verra attribuer la note de zéro.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).